

Communiqué de presse

FEDESCO - Un modèle de tiers investisseur et d'ESCO publique pour les bâtiments publics fédéraux

INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES SUR LES TOITS DES
BATIMENTS PUBLICS

FEDESCO MET EN ŒUVRE DES MESURES D'EFFICACITE ENERGETIQUE
SUR PRES DE 200 BATIMENTS FEDERAUX.

QUATRE BATIMENTS DU SPF FINANCE ET SPF JUSTICE REDUIRONT
LEURS CONSOMMATIONS D'ENERGIE DES CETTE ANNEE

Bruxelles, le 4 juin 2007 - Dotée de nouveaux moyens et d'une nouvelle direction générale, Fedesco, accélère la mise en oeuvre des mesures d'efficacité énergétique, du mécanisme de tiers investisseurs et des énergies renouvelables au sein des bâtiments publics fédéraux.

Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les toits des bâtiments publics: objectif de 1 million de m².

A l'initiative de la Secrétaire d'Etat au Développement Durable, Els van Weert, la décision de l'état fédéral d'encourager l'installation de systèmes d'énergie renouvelable, en particulier de panneaux solaires photovoltaïques, sur les infrastructures des bâtiments publics entre dans sa phase opérationnelle. Fedesco, la société publique autonome, créée pour réaliser et préfinancer des projets d'économies d'énergie dans les bâtiments publics fédéraux, fera ainsi installer en compte propre 3.200 m² de panneaux solaires sur une sélection de bâtiments fédéraux. L'investissement qui sera engagé en 2007 s'élève à 2.000.000 €. Par ailleurs, un appel à projets⁽¹⁾ organisé par la Régie des Bâtiments, en collaboration avec Fedesco, verra la mise à disposition d'une surface de 30.000 m² de toitures des bâtiments fédéraux au profit d'opérateurs privés, producteurs d'électricité. Ceux-ci pourront placer et exploiter des centrales photovoltaïques contre rémunération de l'espace alloué. Il est prévu un loyer annuel forfaitaire basé sur la puissance installée (kW crête) et indexé sur l'indice Belix de Belpex. Cet appel à projets constitue la première phase d'un plan ambitieux visant à terme la mise à disposition de 1 million de m² au sein des infrastructures du secteur public. «Cette première phase permettra de fixer les cahiers de charge et les contrats types applicables ensuite aux autres organismes publics. Dans une seconde phase, les infrastructures des entreprises publiques comme la SNCB, La Poste et Belgacom seront mises à disposition. La troisième phase s'étendra à l'ensemble des pouvoirs publics régionaux et communaux en vue d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement», explique Lieven Vanstraelen, directeur général de Fedesco.

(1) L'appel à projets pourra être téléchargé en ligne dès le 8 juin sur les sites de Fedesco (www.fedesco.be) et de la Régie des Bâtiments (www.regiedesbatiments.be)

Des mesures d'efficacité énergétique sur 200 bâtiments fédéraux

En 2007, Fedesco consacrera - en collaboration avec le SPP Développement Durable - un budget de 1,5 millions € à des mesures d'économies d'énergie au sein des bâtiments fédéraux. Les mesures, dont le retour sur investissement ne dépasse pas 2 ans, portent sur des travaux d'efficacité énergétique dans 2 bâtiments, sur des services énergétiques pour 25 bâtiments et sur une optimisation tarifaire de 200 bâtiments. Précisons que le programme prévoit en particulier la mise en œuvre de 4 mesures «standards» d'efficacité énergétique au sein de 15 bâtiments cibles :

- un Quick scan énergétique;
- un système de monitoring et de comptabilité énergétique, avec un abonnement pour 3 ans;
- un abonnement Energy Care pour 3 ans;
- une campagne de sensibilisation dirigée vers le responsable technique du bâtiment, vers le relais énergie local et vers le personnel qui travaille dans le bâtiment

«Par ces mesures, nous visons des résultats à très court terme non seulement sur les coûts d'achat des énergies mais aussi sur l'efficacité énergétique proprement dite. Outre les travaux de rénovation énergétique, on sait qu'un monitoring et un contrôle énergétiques réguliers des bâtiments suivis de mesures simples de régulation et de sensibilisation des occupants permettent de réaliser des réductions des consommations énergétiques allant de 5 à 15%. Au global, l'ensemble des mesures permettra de réaliser des économies estimées à 712.500 €/an, pour une rentabilité des investissements de deux ans», explique Lieven Vanstraelen, Directeur Général de Fedesco.

Quatre bâtiments du SPF Finances et SPF Justice réduisent leurs consommations d'énergie

En 2006, un investissement de 365.000 € a été réalisé par Fedesco dans des projets d'efficacité énergétique au sein de quatre bâtiments (2) des SPF Finances et SPF Justice. Les investissements ont porté principalement sur l'isolation thermique, la pose de protections solaires, le remplacement de chaudières et l'adaptation des systèmes de régulation des installations techniques. Ces rénovations seront complétées par des formations et campagnes de sensibilisation ainsi que la mise en œuvre de systèmes de monitoring et de comptabilité énergétique des bâtiments. «Ces quatre projets réalisés témoignent des perspectives importantes de diminution des consommations énergétiques au sein des bâtiments fédéraux», explique Lieven Vanstraelen,. «Les audits énergétiques réalisés ont permis d'identifier les postes les plus coûteux en gaspillages d'énergie et d'y remédier par des investissements appropriés et prioritaires. Le temps de retour moyen avoisine ainsi les 5 ans pour des économies annuelles estimées à 80.000 €/an, ce qui



correspond pleinement à notre plan d'activités. C'est une première phase, d'autres investissements suivront dans les prochains mois».

(2) Centre des Finances de Bruxelles et Centre des Finances de Courtrai, Prison de Louvain, Palais de justice de Tournai.

Pour plus d'informations :

Veillez contacter Lieven Vanstraelen – Directeur Général Fedesco ou Christophe Madam – Directeur Technique Fedesco au 02/762 02 80.

À propos de Fedesco

Fedesco est une Société de Services Energétiques (ESCO) publique constituée le 2 mars 2005 en tant que société anonyme de droit public, et ce à l'initiative du Gouvernement Fédéral. La société a pour but de réaliser et préfinancer des projets qui contribuent à des économies d'énergie dans les bâtiments publics fédéraux et dont le remboursement du financement se répartit sur base de l'économie annuelle réellement réalisée. Ce principe est également connu sous le nom de "système de Tiers Investisseur".

Fedesco collabore avec la Régie des Bâtiments fédérale en tant que "facilitateur" et "coordinateur". À court et moyen terme, Fedesco travaille en exclusivité pour les Services Publics Fédéraux (SPF), les Services Publics Fédéraux de Programmation (SPP) et autres instances publiques fédérales. Au total, environ 1.800 bâtiments sont concernés (en propriété ou loués au secteur privé) avec une facture énergétique globale annuelle d'environ 150 millions €. D'autres instances publiques peuvent s'adresser à Fedesco pour un conseil mais sans pouvoir faire appel à la prestation de services.

Fedesco est à 100 % une entreprise filiale de la Société Fédérale de Participation et d'Investissement (SFPI) et possède un capital de 1.500.000 € pour un endettement autorisé de 10 millions €.